

Annexe web 3

Informations actualisées sur les faits nouveaux survenus dans le cadre des présidences de 2024 du Groupe des vingt et du Groupe des sept

Groupe des vingt

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prête un appui au Groupe des vingt (G20) depuis 2011, en apportant des contributions techniques, en soumettant des propositions en faveur d'une action collective en matière d'alimentation et d'agriculture et en participant à des réunions. La FAO joue un rôle de conseiller technique et d'innovateur et produit des rapports thématiques et des notes techniques sur un éventail de questions liées à l'alimentation et à l'agriculture afin d'éclairer les débats entre les membres du G20. En outre, elle héberge des initiatives importantes du G20 et veille ainsi à la continuité des travaux d'une présidence du Groupe à l'autre. Ces initiatives comprennent le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), la Plateforme pour l'agriculture tropicale et la Plateforme technique sur l'évaluation et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Depuis la fin de l'année dernière, la FAO accueille le mécanisme d'appui de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté du G20, établie par le Groupe lors de sa réunion ministérielle du 24 juillet 2024 à Rio de Janeiro (Brésil).
2. Compte tenu de l'étendue de ses connaissances et de ses vastes compétences multidisciplinaires, la FAO participe et contribue à plusieurs groupes de travail et réunions ministérielles du G20.
3. En 2024, sous la présidence brésilienne du G20, la FAO a pris part aux travaux de l'équipe spéciale de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté et de plusieurs groupes de travail du G20, y compris ceux chargés de l'agriculture, du commerce et de l'investissement, du développement, de l'autonomisation des femmes, de la transition énergétique et de l'environnement et de la durabilité climatique, ainsi que de l'initiative sur la bioéconomie et de la réunion des scientifiques en chef spécialisés dans l'agriculture du G20.
4. La FAO a joué un rôle central dans l'équipe spéciale chargée de mettre sur pied l'**Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté** et a apporté des contributions importantes à ce titre, notamment aux documents fondateurs et aux rapports techniques de l'initiative, aux côtés d'autres organisations internationales¹. Elle a soutenu la création de l'assortiment de politiques de l'Alliance mondiale, qui propose un éventail d'instruments de politique générale et de programmes qui ont fait l'objet d'évaluations rigoureuses et peuvent être adaptés aux contextes nationaux et infranationaux. En sa qualité d'entité hôte du mécanisme d'appui de l'Alliance mondiale, la FAO a établi un fonds fiduciaire multidonateurs et a entrepris des procédures de recrutement afin de mettre sur pied une petite équipe dynamique et polyvalente. Elle a aussi régulièrement rassemblé des représentants d'organisations internationales à l'appui de la mise en œuvre de l'Alliance mondiale.
5. En ce qui concerne le **Groupe de travail du G20 sur l'agriculture**, la FAO a facilité des débats sur des politiques et des services visant à renforcer le rôle des agriculteurs familiaux dans la résilience et la durabilité des systèmes agroalimentaires. Les principaux domaines abordés étaient l'accès à la terre, les services financiers et l'assurance, la vulgarisation rurale et les achats publics d'aliments auprès d'agriculteurs familiaux, dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028). En outre, pour la première fois, les systèmes alimentaires aquatiques étaient un thème à part entière. Les ministres de l'agriculture ont également noté que la Feuille de route de la FAO sur la transformation bleue donnait des orientations sur la façon de maximiser la contribution des systèmes alimentaires aquatiques à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'emploi, à la croissance économique, au développement social et à la restauration de l'environnement afin d'atteindre les objectifs de développement durable – et ont reconnu dans ce cadre le rôle que joue l'Organisation en aidant les pays à proposer des produits alimentaires

¹ <https://globalallianceagainsthungerandpoverty.org/resources/>.

aquatiques sains. Dans ce contexte, le Groupe de travail du G20 sur l'agriculture et les ministres de l'agriculture du G20 ont encouragé la mise en œuvre de l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port, des Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté et des Directives pour une aquaculture durable.

6. La FAO a soutenu activement les travaux du **Groupe de travail du G20 sur le commerce et l'investissement** en participant aux réunions et en faisant des déclarations sur des questions qui relèvent de son mandat. Parmi les principales réalisations du Groupe de travail, on compte les principes du G20 sur le commerce et le développement durable et le recueil de bonnes pratiques du G20 visant à accroître la participation des femmes dans le commerce international.

7. En ce qui concerne le **Groupe de travail du G20 sur le développement**, la FAO a contribué à la rédaction du pacte du G20 sur les inégalités, qui met en évidence l'importance des inégalités entre les populations rurales et les populations urbaines et de la transition vers des systèmes agroalimentaires inclusifs pour réduire les inégalités. L'Organisation a également prêté un appui technique aux débats du **Groupe de travail du G20 sur l'autonomisation des femmes** en s'appuyant sur des éclairages tirés des rapports de la FAO intitulés *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires* et *The unjust climate* (Un climat injuste), ainsi que de l'initiative «S'engager vers plus d'égalité»². Dans le cadre du **Groupe de travail du G20 sur la transition énergétique**, la FAO a énormément contribué à la mise au point de la stratégie pour des méthodes de cuisson propres entreprise par la présidence du G20. Le rôle de chef de file de l'Organisation dans le contexte du Partenariat mondial sur les bioénergies et des indicateurs de durabilité de ce dernier pour la bioénergie a été noté.

8. La FAO a participé aux travaux relevant de l'**initiative du G20 sur la bioéconomie** et a apporté des contributions techniques en publiant le document intitulé *Bioeconomy for sustainable food and agriculture: a global opportunity – Position Paper* (La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables: un enjeu mondial – Note d'information) en vue d'éclairer les débats en cours sur la bioéconomie, notamment dans le cadre du G20³. Les principes et critères ambitieux de la bioéconomie durable (*Aspirational Principles and Criteria for a Sustainable Bioeconomy*) de la FAO ont guidé l'élaboration des principes de haut niveau, non contraignants et d'application volontaire sur la bioéconomie adoptés lors du Sommet des dirigeants du G20 en novembre 2024. En outre, la FAO a soutenu les activités du **Groupe de travail du G20 sur l'environnement, le climat et la durabilité** en partageant son expertise sur les océans et la rémunération des services écosystémiques. Elle a préconisé d'intégrer les océans et les zones côtières dans les contributions déterminées au niveau national relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a participé aux débats sur la rémunération des services écosystémiques en partageant les enseignements tirés de 15 années de mise en œuvre du programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.

9. La FAO a aussi collaboré activement avec le **Groupe de travail du G20 sur l'économie numérique** et contribué à la recherche de solutions liées à l'intelligence artificielle. Il s'agit essentiellement de tirer parti des possibilités offertes par l'intelligence artificielle tout en répondant

² FAO. 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*.

<https://openknowledge.fao.org/items/389d1a09-e600-4580-b333-5a37ab28e39b>. FAO. 2024. *The unjust climate – Measuring the impacts of climate change on rural poor, women and youth* (Un climat injuste – Mesurer l'impact du changement climatique sur les pauvres, les femmes et les jeunes des zones rurales). Rome (<https://openknowledge.fao.org/items/2f1c3139-f85f-415c-8985-b13cc109861a>). L'initiative «S'engager vers plus d'égalité» est une démarche menée à l'échelle mondiale qui vise à renforcer l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au moyen de financements et de partenariats (<https://www.fao.org/gender/commit-to-grow-equality/fr>).

³ FAO. 2024. *Bioeconomy for sustainable food and agriculture: a global opportunity – Position paper*. (La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables: un enjeu mondial – Note d'information). Rome (<https://openknowledge.fao.org/items/08505fa1-4cca-49ec-8019-3d320479cfb5>).

aux problèmes quant à l'utilisation éthique, à la confidentialité des données et à la gouvernance de l'intelligence artificielle à l'échelle mondiale.

10. De plus, la FAO a participé aux travaux du **Groupe de travail sur la recherche et l'innovation** et a contribué aux discussions sur l'innovation ouverte au service d'un développement juste et durable et aux réunions de suivi. Elle a également pris part au Séminaire international sur la forêt amazonienne et les forêts tropicales tenu à Manaus du 17 au 19 septembre 2024, à l'occasion duquel elle a coordonné une session sur la décarbonation et le changement climatique et partagé les résultats du rapport *La Situation des forêts du monde 2024 – Innovations dans le secteur forestier pour un avenir plus durable*.

Groupe des sept

11. La FAO est en première ligne de l'action en faveur de la sécurité alimentaire mondiale menée par l'intermédiaire du Groupe des sept (G7) et appuie les débats du Groupe au moyen de contributions techniques, de conseils sur les politiques et de rapports thématiques dans les domaines liés au mandat de l'Organisation. En 2024, sous la présidence italienne du G7, la FAO a participé à plusieurs groupes de travail techniques (sécurité alimentaire, agriculture, climat, énergie et environnement, etc.) et à des réunions des ministres des affaires étrangères et du développement qui étaient fortement axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi qu'à des réunions des ministres de l'agriculture.

12. Dans le contexte du **Groupe de travail du G7 sur la sécurité alimentaire dirigé par le Ministère italien des affaires étrangères**, la FAO a proposé et dirigé la création d'un mécanisme de financement en cas de crise alimentaire due à un choc (Financing for Shock-Driven Food Crisis Facility [FSFC]). Ce mécanisme a été mis au point pendant la présidence italienne du G7 en 2024 et est dirigé par la FAO en collaboration avec le Programme alimentaire mondial et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Il vise à combler l'écart de plus en plus grand entre le financement nécessaire pour faire face aux crises alimentaires et les mesures à mettre en place en amont pour prévenir ces crises. En privilégiant le financement anticipé, le mécanisme permet de réagir plus rapidement sur la base de facteurs de déclenchement scientifiques et selon des plans établis au préalable. L'objectif du mécanisme est de passer de financements d'urgence coûteux à une approche préventive présentant un bon rapport coût-efficacité, en mettant à contribution les compagnies d'assurance et un financement mixte pour atténuer les chocs extrêmes et les crises avant qu'ils mènent à une insécurité alimentaire grave.

13. Afin d'être encore plus efficace, le mécanisme comprend des systèmes d'alerte rapide reposant sur des données en temps réel et des outils prévisionnels avancés, de sorte que les fonds soient rapidement décaissés lorsque des risques sont détectés. Le mécanisme, qui couvre 12 risques majeurs (phénomènes climatiques, pandémies, invasions de criquets, chocs économiques, instabilité politique, etc.), mobilise des ressources publiques et privées pour financer des programmes d'action anticipée et d'intervention rapide. Il couvre également des chocs qui ne pouvaient bénéficier d'une assurance auparavant et complète des cadres existants, comme le Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ce qui permet de combler des lacunes dans la couverture de certains risques et de certaines zones.

14. **Le mécanisme de financement en cas de crise alimentaire due à un choc a été approuvé officiellement par les dirigeants du G7 en juin 2024⁴ et les ministres du développement du G7 ont affirmé leur soutien au mécanisme en octobre 2024⁵.** Il s'agit d'une initiative durable à visée commerciale, conçue pour protéger les populations vulnérables et renforcer l'action menée en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.

15. Dans le cadre du **Groupe de travail du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement**, la FAO a fait part de son expérience et de ses connaissances sur les biocarburants durables, en soulignant à quel point il fallait transformer la façon dont les aliments étaient produits, transformés, échangés et consommés. Les systèmes agroalimentaires intelligents sur le plan énergétique ont été mis en avant comme une solution efficace aux crises touchant l'alimentation et le climat et le rôle de la

⁴ [Apulia-G7-Leaders-Communique.pdf](#).

⁵ [Communique.pdf](#).

FAO dans cette transformation a été souligné. En collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, la FAO a contribué aux échanges de données d'expérience sur le climat, l'énergie et l'environnement et aux débats sur les bonnes pratiques de suivi et d'évaluation de la bioéconomie durable, qui guideront également la présidence sud-africaine du G20 en 2025.

16. La FAO a participé activement aux travaux du **Groupe de travail du G7 sur l'agriculture** en apportant des contributions techniques et en faisant des présentations lors de plusieurs réunions sur la pêche et l'aquaculture et sur l'intelligence artificielle. Elle a été invitée à présenter le rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*, et sa Feuille de route mondiale visant à réaliser l'ODD 2 sans dépasser le seuil de 1,5 °C a été saluée par les ministres de l'agriculture du G7 dans un communiqué⁶.

⁶ [G7-Agriculture-Ministers-Communique-2024_Final.pdf](#).